Image not found or type unknown

Visa court séjour pour ma mère tunisisenne

Par **petitpanda**, le **06/02/2010** à **17:48**

Bonjour,
je suis tunisienne marié à un français depuis 2 ans et demi et installée en France depuis 08/2007. j'ai la carte de résident de 10 ans et je viens de terminer un master 2 en France.

Je suis enceinte et je souhaite inviter ma maman tunisienne retraité, 58 ans à venir assister a mon accouchement et rester un mois.elle dois présenter un dossier de visa de court séjour au consulat de France à Tunis accompagné d'une attestation d'accueil faite par mon conjoint puisque je ne travaille pas.

mon soucis est qu'on refuse son visa étant donné qu'on déja refusé une prmière demande de visa l'année dernière: l'attestation à était faite par ma belle mère française retraité de 72 ans qui souhaité inviter ma mère pour des vaccances en france. le refus n'a pas était justifié par le consulat et on n'a pas fait de d'autres demandes jusqu'à aujourd'hui.

Ma mère vit avec mon père et mes 2 frères et elle a une retraite et n'a aucune envie de rester en France mais on arrête pas de nous dire qu'une demande de visa refusée une fois reste tout le temps refusé.

Merci de me dire qu'elles sont les chances qu'elle pourrait avoir pour venir et qu'elles sont les documents nécessaires à présenter dans mon cas.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés